

**PROVINCE DE QUÉBEC**43<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 4 AVRIL 2023

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 4 avril 2023*

Aujourd'hui, à onze heures dix, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 3      Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.